



**MISE EN LIGNE LE 10-01-2024**

**POLICE  
MUNICIPALE**

**ARRETE MUNICIPAL  
PERMIS DE DETENTION D'UN CHIEN DE 2<sup>ème</sup> CATEGORIE**

PL/IE  
APM 11/0246

PERMIS N°038/2010  
DELIVRE A Charline LEBRAS  
DATE DE LA DELIVRANCE : 18 février 2011,

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2,

**VU** le code rural et notamment les articles L.211-11, L.211-12, L.212-13, L.212-13-1, L.212-14, L.212-10 et suivants,

**VU** la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux,

**VU** l'arrêté interministériel du 27 avril 1999 établissant la liste des types de chiens susceptibles d'être dangereux,

**VU** l'arrêté du 8 avril 2009 fixant les conditions du déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L.211-13-1 du code rural,

**VU** le décret n° 2008-1158 du 10 novembre 2008 relatif à l'évaluation comportementale des chiens prévue à l'article L.211-14-1 du code rural et à son renouvellement,

**VU** les documents fournis par Charline LEBRAS

propriétaire  détenteur (1) du chien dénommé CARLA  
Agé de 5 ans de sexe Femelle de type **AMERICAN TAFFORDSHIRE TERRIER**

**VU** les pièces énumérées ci-dessous, produites à l'appui de la demande, conformément aux exigences de l'article L.211-14 du code rural, soit :

L'identification du chien : tatouage ou transpondeur n° 250269602107605 en date du 22/08/2007

Le certificat vétérinaire de vaccination antirabique du chien en date du 03 F2VRIER 2011  
Délivré par Clinique vétérinaire Côte de Beauté -107 Bd de la Côte de Beauté-17640 VAUX SUR MER

L'attestation d'assurance délivrée le 23/09/2010 (validité du 21/09/2010 au 31/08/2011  
Par (2) AXA ASSURANCES -7rue des Bains-Royan date d'échéance 21 septembre

L'attestation d'aptitude délivrée le 15/02/2011 à Grézac (17)  
Par (3) EURL LE CANIDE DE L'OLIVIER 19 route du Gagnon-17120 GREZAC

Les résultats de l'évaluation comportementale du chien qui est classé au niveau (4) 1de risque de dangerosité  
Effectué par Dr Erice LEBON Carrefour Bonne Nouvelle-17120 COZES vétérinaire agréée par arrêté préfectoral.

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : il est délivré un permis de détention à : Charline LEBRAS  
Demeurant à 51 rue des Amandiers à 17200 ROYAN  détenteur  propriétaire du chien (1)  
Dénommé CARLA née le 23 juin 2007 de sexe Femelle  
Numéro d'identification du chien 250269602107605 race AMERICAN STAFFORDSHIRE  
Catégorie du chien :  2<sup>ème</sup> catégorie

**Article 2** : Mademoiselle Charline LEBRAS est tenue une fois le permis accordé :  
Y à tenir en permanence à jour la vaccination antirabique du chien ainsi que l'assurance garantissant sa responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal  
Y et à renouveler l'évaluation comportementale du chien selon le niveau de risque de dangerosité de ce dernier, conformément aux conclusions du vétérinaire et à l'article D.211-3-3 du code rural.

**Article 3** : En cas de changement de commune de résidence le titulaire du présent permis devra le présenter à la mairie du nouveau domicile.

Fait à ROYAN le, 18 février 2011  
Certifié exécutoire  
En vertu de l'article L.2131-3  
du Code Général des Collectivités  
Territoriales  
le 21 février 2011

Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,  
Bernard GIRAUD

- (1) cocher la case correspondante  
(2) Nom de l'assureur  
(3) Nom et adresse du formateur  
(4) Mettre 1,2,3,4 selon le document du vétérinaire de l'évaluation